

Boulevard Fayol : les riverains soutiennent l'action du maire

Secouant le landerneau politique, notamment de la Haute-Loire, le maire de Firminy a posé le 19 mai des panneaux d'interdiction aux poids lourds sur le haut du bd Fayol. Il se faisait ainsi l'écho de l'exaspération des riverains qui réclament la déviation. Nous avons relayé la colère du maire du Chambon-Feugerolles suite à ce geste, celle des parents d'élèves de Gaffard, et le point de vue de l'école de Fayol. Le préfet a quant à lui signifié l'illégalité de cet arrêté, qu'il demande de retirer. L'association des riverains de Fayol fait savoir qu'elle est, évidemment, solidaire avec l'action du maire qui a agi après

leur demande. Elle remarque qu'une « mesure identique existe au Puy où le maire a pris cet arrêté qui oblige les PL à un détour de 35 km ». Une mesure de sécurité « indispensable pour la sécurité des enfants, et nous demandons qu'elle soit maintenue ». L'association rappelle encore que le trafic de PL concerne « essentiellement la Haute-Loire, nous avons fait savoir au préfet qu'ils pouvaient se rendre sur le lieu de leur activité en utilisant la RN88, pour cela il est indispensable que des panneaux sur le RN88 et en amont de Firminy, sur la RD500, en Haute-Loire ».